

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 03 décembre 2024

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 16

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 16

Absents : Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2024_52 - Objet : Modification du tableau des emplois de la collectivité

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel (s) grade (s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité comme suit

- Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet de 28h/semaine à compter du 01 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** les propositions du Maire ;
- **FIXE** le nouveau tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la déclaration de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART



TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET AU 01/06/2024

Emplois	Nombre	Grade ou cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant
<u>Filière Technique</u>		
Adjoint technique	2	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux
Ouvrier polyvalent		
Adjoint technique		
Entretien des locaux	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux
Restauration et entretien des locaux	2	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux
Adjoint technique		
Agent de service des écoles	3	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux
Agent de maîtrise		
Ouvrier polyvalent	1	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux
Agent des écoles maternelles	1	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux
<u>Filière Administrative</u>		
Responsable des services	1	Rédacteur territorial
Secrétariat de mairie < 2000 hab.	1	Cadre d'emplois des Adjointes Administratifs
<u>Filière Animation</u>		
Responsable accueil de loisirs	1	Animateur territorial
Adjoint d'animation	10	Cadre d'emplois des Adjointes d'Animation

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET AU 01/06/2024

Emplois	Nombre	Grade ou cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant
<u>Filière Administrative</u>		
Secrétariat de mairie < 2000 hab.	1	Cadre d'emplois des Adjointes Administratifs : à raison de 27.5 heures / semaine
	1	à raison de 26 heures / semaine
<u>Filière Technique</u>		
Adjoint technique	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques : à raison de 23 heures / semaine
Restauration collective	1	à raison de 17,5 heures / semaine
Location de salles et entretien	1	à raison de 10 heures / semaine
<u>Filière Animation</u>		
Adjoint d'animation	3	Cadre d'emplois des Adjointes d'Animation : à raison de 28 heures / semaine
	1	à raison de 20 heures / semaine
	1	à raison de 18 heures / semaine
	1	à raison de 17,5 heures / semaine
	1	à raison de 7,5 heures / semaine